



L'Épiphanie

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE L'ÉPIPHANIE

AVIS PUBLIC

**DEMANDE DE DÉLIVRANCE D'UN PERMIS DE DÉMOLITION COMPLÈTE
D'UN BÂTIMENT PRINCIPAL DE TYPE UNIFAMILIAL ISOLÉ
56, RUE LEBLANC
(lot 2 364 189)**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, greffière, qu'une demande de permis de démolition complète d'un bâtiment principal de type unifamilial isolé a été soumise à l'attention du comité de démolition de la Ville de L'Épiphanie en regard du bâtiment sis au 56, rue Leblanc en la Ville de L'Épiphanie.

La démolition complète dudit bâtiment est demandée à des fins d'aménagements publics.

Toute personne qui veut s'opposer à la délivrance d'un permis de démolition concernant ledit immeuble doit, dans les 10 jours de la publication du présent avis ou, à défaut, dans les 10 jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée à la greffière de la municipalité dont le bureau est sis à l'adresse suivante :

**Ville de L'Épiphanie
66, rue Notre-Dame
L'Épiphanie (Québec) J5X 1A1**

Le comité de démolition étudiera les oppositions reçues lors d'une séance qui sera tenue le 3 juin 2024, à 18h30, dans la salle municipale de l'hôtel de ville.

Le présent avis est donné conformément à l'article 148.0.5 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 16 mai 2024.

La greffière,

FLAVIE ROBITAILLE